

Corruption: Ouverture au Togo de 3 CAJAC de Transparency



L'Alliance Nationale des Consommateurs et de l'Environnement (ANCE-Togo) à bénéficier de l'appui financier de l'Union européenne et de Transparency International à travers le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, pour mettre en place trois Centres d'Assistance Juridique et d'Action Citoyenne (CAJAC) au Togo. Ces CAJAC qui sont créés et logés dans les bureaux régionaux à Lomé pour la région maritime, à Sokodé pour la région centrale et à Kara pour les populations de cette région, visent à autonomiser les témoins et victimes d'actes de corruption afin qu'ils puissent valoir leurs droits.

Depuis 2003, Transparency International cherche à agir contre la corruption et ses effets tant au niveau politique, qu'au niveau institutionnel, en encourageant les citoyens à se mobiliser contre ce fléau dans les pays les plus touchés comme le Togo. La création des Centres d'assistance juridique et d'action citoyenne gérés par ces sections nationales dans plus de trente (30) pays dans le monde, est aujourd'hui le moyen principal pour impliquer directement les citoyens dans la lutte contre la corruption à travers la dénonciation. Les CAJAC ouverts aux populations dans ces trois villes du Togo et ces environs travailleront à autonomiser les populations en les rendant conscientes des problèmes de corruption et en leur offrant un recours pour agir contre ceux-ci. Ces centres offrent plusieurs services dont l'assistance des citoyens à

faire valoir leurs droits notamment en les aidant à déposer des plaintes auprès des institutions nationales de lutte contre la corruption, ou à d'autres autorités directement responsables d'enquêter sur l'allégation de corruption.

Le centre d'assistance juridique et d'action citoyenne aide les citoyens à porter plainte pour les cas liés à la corruption dans une stricte politique de confidentialité. Plusieurs services fournis par le centre sont gratuits. Il s'agit de la consultation avec les conseillers juridiques spécialisés, l'analyse et l'étude des cas soumis, la rédaction des plaintes et montage des dossiers et le suivi des cas jusqu'à la résolution. Les populations de Lomé et ces environs sont encouragés à profiter des services de ce centre, en particulier les indigents, les pauvres et les plus vulnérables qui sont dans l'incapacité de s'offrir les services des spécialistes du droit pour rentrer dans leurs droits ou des personnes qui malgré leurs moyens financiers ont besoin de faire valoir leurs droits.

{loadmoduleid 210}

Le CAJAC traite tous les cas de corruption signalés, que ce soit la petite corruption ou la corruption à grande échelle. Ces cas peuvent provenir de tous les secteurs d'activités notamment santé, éducation, secteur minier, affaires, gouvernance et de n'importe quels autres domaines ou de n'importe quelle localité du pays. Plusieurs outils sont mis en place pour permettre aux populations d'accéder facilement aux différents services des CAJAC qui seront opérationnels très bientôt. Il s'agit notamment de la ligne d'assistance téléphonique gratuite ; la dénonciation en ligne à travers le site internet de l'ANCE-Togo ou en se déplaçant vers ces Centres d'assistance juridique et d'action citoyenne ouverts au public à Lomé à Sokodé et à Kara.